

**Corps royal canadien des cadets de marine.**—Le C.R.C.C.M. comprend 82 corps autorisés, organisés sous les auspices de la Ligue navale du Canada et entraînés et dirigés par la Marine royale du Canada. L'effectif en 1951-1952 a été de 5,900 cadets âgés de 14 à 18 ans. Les cadets de marine constituent une source précieuse de recrutement pour la M.R.C. et la M.R.C. (R). En 1951, environ 25 p. 100 de ceux qui étaient admissibles se sont enrôlés dans la Marine royale et 15 p. 100 dans la Réserve.

### Sous-section 2.—L'Armée canadienne

**Organisation.**—Le quartier général de l'Armée à Ottawa, comprenant la Division de l'état-major général, la Division de l'adjutant général et la Division du quartier-maître général, est chargé du programme d'administration et de formation de l'Active et de la Réserve de l'Armée de terre. Il voit aux relations avec le public, aux corps de cadets, aux renseignements militaires, aux services de l'aumônerie militaire, à la prévôté et autres services analogues par l'intermédiaire des quartiers généraux de région.

Les cinq régions militaires sont divisées en sept zones réparties ainsi:

<u>Régions</u>	<u>Quartiers-généraux</u>	<u>Zones et quartiers généraux</u>
Région militaire de l'Ouest.	Edmonton (Alb.)...	(i) Zone de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.)
Région militaire des Prairies.....	Winnipeg (Man.)...	(ii) Zone de la Saskatchewan, Regina (Sask.).
Région militaire du Centre.	Oakville (Ont.)....	(iii) Zone de l'Ouest de l'Ontario, London (Ont.). (iv) Zone de l'Est de l'Ontario, Kingston (Ont.).
Région militaire du Québec.	Montréal (Québec).	(v) Zone de l'Est du Québec, Québec (Québec).
Région militaire de l'Est...	Halifax (N.-É.)....	(vi) Zone du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.). (vii) Zone de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

L'Armée de terre se compose de l'Active, de la Réserve, de la Réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadiens (C.-E. O.C.), des corps de cadets du Canada et de la Milice de réserve. Viennent s'ajouter à l'Armée sans en faire partie intégrante, les Collèges militaires (*voir* pp. 1222-1224), les corps de cadets, les sociétés et les clubs de tir officiellement autorisés.

**Opérations, 1951-1952.**—Le régiment *Princess Patricia*, faisant partie de la 25<sup>e</sup> brigade d'infanterie en service dans les forces des Nations Unies en Corée, a participé à l'avance des Nations Unies dans la Corée du Nord en avril 1951 et a contribué d'une façon notable à refouler la contre-offensive communiste. En juillet, la 25<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne se joignait aux troupes britanniques, australiennes, néo-zélandaises et indiennes pour constituer la première division du Commonwealth. Les unités canadiennes participant à l'administration et à l'entretien de la division comprennent des sections canadiennes au quartier général division-